

## Yannick Jadot : « Macron, c'est la République confisquée par les lobbies »

PAR MATHIEU DEJEAN

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 25 MARS 2022



Yannick Jadot le 12 mars 2022, lors d'une marche climat à Paris. © Julien Helaine / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Fin du présidentialisme, République fédérale, élections à la proportionnelle, séparation des lobbies et de l'État : le candidat écologiste à la présidentielle explique ses propositions pour réparer la crise de confiance entre les citoyens et la politique.

Dimanche 27 mars, Yannick Jadot mobilise ses troupes lors d'un meeting au Zénith, à Paris, pour essayer de redonner du souffle à sa campagne. La guerre en Ukraine et l'absence de débats **ont immobilisé la vie politique**, malgré l'urgence du moment.

C'est dans ce contexte que le candidat écologiste à l'élection présidentielle nous a reçus dans son bureau parisien, Cité d'Antin (IX<sup>e</sup> arrondissement). L'eurodéputé dévoile ses propositions en matière de démocratie, élaborées par un processus participatif avec 30 citoyennes et citoyens « *éloignés de la politique et abstentionnistes* ».

Si elles ne comprennent pas littéralement le passage à une VI<sup>e</sup> République, le constat de l'épuisement de la V<sup>e</sup> est posé, et il est bien question de fonder une « *Première République écologique* ». Yannick Jadot en explique la logique.



Yannick Jadot le 12 mars 2022, lors d'une marche climat à Paris. © Julien Helaine / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

**À deux semaines du premier tour, on parle d'un risque d'abstention important. Quelle analyse faites-vous du rejet très fort par une partie de la population de la vie politique institutionnelle ?**

**Yannick Jadot:** Il y a beaucoup de défiance et de colère accumulées vis-à-vis de la politique, mais aussi des institutions en général – les médias eux-mêmes ne sont pas épargnés. Tout ce qui relève de la vie démocratique aujourd'hui est bousculé.

Le sociologue anglais Colin Crouch explique ce malaise par l'avènement d'une « *post-démocratie* » : les institutions sont solides, mais on a l'impression qu'elles sont vidées de leur énergie, pilotées par des agences de communication et des lobbies au service d'un projet libéral technocratique. À partir de là, les promesses ne sont pas tenues, et la politique exclut de plus en plus de citoyennes et de citoyens.

Et puis, on a un monde qui s'est beaucoup accéléré : la finance, la mondialisation, les chaînes d'info, les smartphones... Or la démocratie, par définition, exige du temps. Il faut pouvoir se faire un avis éclairé, débattre, délibérer, voter dans le cas d'une loi. Aujourd'hui, on a un profond décalage entre le temps démocratique nécessaire et la vitesse du monde.

La démocratie, enfin, suppose que les politiques servent pleinement l'intérêt général, sans confusion possible avec les intérêts privés. C'est le sens de ma proposition pour une loi de séparation des lobbies et de l'État.

## **Face à cela, vous avez élaboré un projet avec 30 abstentionnistes. Quelle vision de la démocratie défendez-vous ?**

Plusieurs options s'affrontent. Celle de Macron, c'est la démocratie confisquée, qui méprise les élus, les corps intermédiaires, aussi et surtout les citoyennes et les citoyens, dont les mobilisations ont été nombreuses ces cinq dernières années.

Non seulement l'exercice de la démocratie se trouve concentré sur la personne du président de la République, mais tout ce qui interagit avec la démocratie représentative est jeté à la poubelle : **le rapport Borloo, les cahiers de doléances des « gilets jaunes », la Convention citoyenne sur le climat...**

La démocratie que je porte, c'est la démocratie partout, pour toutes et tous, pour rattraper la vitesse du monde. Grâce au panel qu'on a constitué, on a transformé l'insatisfaction vis-à-vis de l'impuissance des politiques en solutions démocratiques.

Avec Léonore Moncond'huy, élue maire à Poitiers avec une liste citoyenne, et William Aucant, membre de la Convention citoyenne pour le climat, nous avons à cœur d'entendre la parole de celles et ceux qui n'y croient pas ou plus – pour pouvoir confronter nos idées, construire aussi les solutions à cette crise de la confiance.

**Vous faites le constat d'un épuisement des institutions de la V<sup>e</sup> République et du présidentielisme qui la caractérise. Mais à aucun moment il n'est question de passer à la VI<sup>e</sup> République dans votre projet...**

Les écologistes ont toujours porté le changement de République. Au regard des changements des institutions qui sont proposés, la Convention citoyenne sur le renouveau démocratique que nous voulons mettre en place appelle à une sortie de la V<sup>e</sup> et l'invention d'une nouvelle République : une République écologique, une République fédérale, une République au service de toutes et tous. Nous sommes clairs sur l'objectif : au fond, c'est une VI<sup>e</sup> République.

**Il faudra donc refondre la Constitution ?**

Bien sûr. L'indépendance de la justice, la parité de sortie pour qu'il y ait autant de femmes que d'hommes élus à l'Assemblée nationale, le renforcement de l'autonomie et des compétences des régions pour faire advenir une République fédérale... Tout cela entre dans le champ d'une réforme constitutionnelle.

**Pourquoi ne pas avoir appelé cette Convention citoyenne une Assemblée constituante ?**

Promouvoir la constituante, cela ouvre des horizons en termes de récit, mais pas tant en termes de projection concrète : à quoi ressemblera la République après cette constituante ? Personne ne le sait, et cela permet par ailleurs de ne pas le dire précisément. Nous disons clairement vers où nous voulons aller, nous fixons un cadre et des objectifs.

Par ailleurs, celles et ceux qui composent une Assemblée constituante ont le pouvoir de voter la loi. Or, après l'élection, il y aura tellement d'urgences – la guerre, le climat, les difficultés sociales – que je vois mal les parlementaires se concentrer pendant plusieurs mois sur les changements à apporter à la Constitution. Les difficultés rencontrées quotidiennement par les Français et l'urgence de mettre en place une politique climatique sont prioritaires.

**Qui composerait cette convention, alors ?**

Comme pour la Convention citoyenne sur le climat, ce seront des gens tirés au sort, représentatifs de la société. Et le projet qu'ils produiront devra être présenté devant les Françaises et les Français par référendum. C'est donc bien un changement de Constitution, mais qui ne se construit pas par une Assemblée constituante.

**Pour abroger le présidentielisme, vous souhaitez que le président ne gouverne pas, vous proposez d'en faire un garant du temps long...**

Et de l'État de droit ! Ce n'est pas rien. Aujourd'hui, alors que l'article 5 de la Constitution fait du président de la République le garant des libertés et de l'État de droit, vous savez combien les présidents ont remis en cause l'indépendance de la justice, l'indépendance des médias, ont méprisé le pouvoir législatif... Cette question est essentielle.

**Une de vos mesures consiste à passer au septennat non renouvelable. Est-ce que vous liez cette réforme à une inversion du calendrier électoral pour que les législatives précèdent la présidentielle ?**

À partir du moment où on passe au septennat, on déconnecte les deux calendriers. Cette réforme Chirac/Jospin a été une catastrophe pour la démocratie. Elle a aggravé l'abstention et produit de la désespérance politique. Désormais, le gouvernement sera pleinement responsable devant l'Assemblée nationale.

**Sur l'Assemblée nationale, vous souhaitez que l'élection des députés se fasse à la proportionnelle, et que l'assemblée soit paritaire. C'est un moyen de regagner la confiance citoyenne ?**

C'en est une condition ! La proportionnelle est nécessaire pour deux raisons. D'abord, on ne peut plus avoir un parlement qui ne représente pas la réalité des forces politiques du pays, même quand la réalité nous déplaît. L'absence de proportionnelle n'empêche pas l'extrême droite de progresser, et des gouvernements reprennent ses positions, même lorsqu'elle n'est pas représentée à l'Assemblée.

Ensuite, l'enjeu est de construire des coalitions qui représentent la majorité du pays. Avec le système et le calendrier actuels, il vous suffit d'obtenir 20% des voix au premier tour de l'élection présidentielle pour disposer de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Mais vous n'avez pas la majorité dans le pays !

Il nous faut trouver un système— comme dans les démocraties selon moi plus avancées, l'Allemagne ou les pays nordiques— où il y a, si nécessaire, une négociation devant la population pour la formation d'une coalition de gouvernement. Cela donne beaucoup plus de profondeur au programme politique et aux engagements qui seront mis en œuvre que les promesses d'une campagne présidentielle. Et la coalition qui gouverne représente plus de la moitié de la population.

**Êtes-vous favorable à une réduction du nombre de parlementaires ?**

Je suis toujours un peu dubitatif à ce sujet. La réforme des régions a par exemple été un massacre du point de vue démocratique. Les régions sont devenues d'énormes morceaux de territoire sans cohérence. Attention donc à ne pas réduire la proximité avec l'élu, ça me paraît essentiel. Ce quinquennat a montré la déconnexion complète de la majorité. Macron a gouverné contre les territoires, il a souvent considéré les élus locaux comme des adversaires et a eu une majorité qui, par son parcours politique, était souvent déconnectée du terrain. C'est une énorme frustration pour nos concitoyennes et nos concitoyens.

**À propos de rééquilibrage des pouvoirs, supprimerez-vous l'article 49-3, qui permet au gouvernement de forcer l'adoption d'un texte sans passer par l'Assemblée ?**

Le principe de cet article, c'est la subordination de l'Assemblée au président. Oui, je le supprimerai.

**Dans la même logique de « dé-présidentialiser » le système, supprimerez-vous l'article 15, qui fait du président le chef des armées ?**

Je veux que les choix militaires fassent l'objet de débats et de votes à l'Assemblée. Nous sommes l'une des rares démocraties où le président peut presque lancer seul des opérations extérieures. Une défiance s'installe dans le pays par rapport à ces opérations, ce n'est pas sain. Un pays peut envoyer des soldats à l'extérieur, mais la légitimité de ces opérations doit se construire démocratiquement.

**Vous proposez de faire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) une troisième chambre plus forte, à côté du Sénat et de l'Assemblée nationale. Quelle sera sa raison d'être ?**

Le CESE changera dans sa constitution. Je ne veux pas remplacer un dirigisme jacobin techno-libéral par un dirigisme vert, c'est même le contraire : l'écologie, c'est la co-construction, la participation, la subsidiarité, le fédéralisme. Je porte le projet d'une République fédérale, avec une place importante

réservée aux forces vives de la société, partout sur les territoires. Les forces vives constituées, celles qui sont déjà au CESE, mais aussi des citoyens tirés au sort. Ce sont deux formes de légitimité – organisée et directe – qui doivent pouvoir s'exprimer au CESE. Il deviendra la véritable chambre du temps long, permettant de dépasser le temps court électoral pour adresser les défis de ce siècle, avec un droit de *veto* sur tout ce qui remettrait en cause les principes de la Constitution.

**Revenons à l'abstention. Il y a eu 82% d'abstention chez les 18-35 ans aux dernières élections départementales et régionales. Dans le même temps, les enquêtes montrent que la protection de l'environnement fait partie de leurs priorités. Vous proposez d'abaisser l'âge du vote à 16 ans, mais est-ce vraiment suffisant pour les faire revenir dans le processus démocratique institutionnel?**

Cette défiance vient pour une bonne part d'un sentiment d'impuissance politique. Ce qui ruine l'affiliation démocratique des jeunes, c'est le sentiment qu'on ne résout rien. Qu'on n'agit pas pour le climat, contre les violences faites aux femmes, contre le racisme et les discriminations, pour la justice sociale. Ils ont le sentiment que le droit de vote est un geste anecdotique, qui ne servirait quasi à rien. Recréer de l'affiliation politique, c'est redonner de la puissance à l'action publique, recréer la possibilité de changer une réalité qui n'est pas immuable, montrer que nous avons un pouvoir d'agir individuel et collectif sur le monde.

J'ai été convaincu de passer le droit de vote à 16 ans, non pas par démagogie, parce que ces jeunes manifestent globalement pour le climat, mais parce que je veux que le premier vote ait lieu dans le cadre du lycée. À 18ans, vous votez en quelque sorte en dehors de l'institution scolaire. Je voudrais que, dans le cadre du lycée, il y ait une capacité à faire vivre la démocratie. On en ferait un objet de construction citoyenne dans le cœur du lycée.

**Lors de la Marche climat du 12 mars à Paris, comment avez-vous senti l'état d'esprit de ces jeunes qui défilaient, par rapport à la présidentielle ?**

Il y a des doutes. Une forme de résignation ou d'indifférence aussi, comme si les responsables politiques étaient interchangeable, comme si l'important n'était pas vraiment qui est le président, mais quelle pression ils mettent dessus.

C'est quand même triste, parce qu'on ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac. Nous, nous n'avons jamais gouverné ce pays. On peut nous reprocher beaucoup de choses, mais pas d'avoir gouverné et échoué ! Dans nos mairies, les maires tiennent leurs engagements, changent la vie des gens, agissent pour le vivant, tout autant que nos élus dans les différentes assemblées. Nous disons ce que nous faisons, nous faisons ce que nous disons, c'est notre mantra.

Donc, il y a un travail de reconstruction à faire. Mais on ne part pas de rien : aux européennes de 2019, on nous promettait le pire. Mais on a été le premier vote chez les jeunes, juste devant le Rassemblement national. Je n'étais pas peu fier qu'un vote de cœur prime sur un vote de peur. Je suis persuadé que nous pouvons de nouveau faire jaillir cet espoir.

**Cette marche avait lieu peu de temps après le début de la guerre en Ukraine. Sous le choc, certains se disent qu'ils voteront Emmanuel Macron, par souci de stabilité. Vous aviez une occasion de démontrer que la sécurité internationale était liée aux énergies fossiles. Y êtes-vous parvenu ?**

On verra le 10 avril. On est dans un climat de sidération. Ça tombe en sortie de pandémie. Les jeunes, au moment où ils retrouvaient la sociabilité, les bars, les boîtes, l'amour, se payent maintenant une guerre telle qu'on n'en avait pas connu depuis 80ans sur le territoire européen. La paix et le climat, c'est le même combat.

On a une guerre dont les enjeux sont très liés, en Europe, à nos dépendances aux énergies fossiles et aux complaisances politiques qui naissent de ces dépendances. Notre dépendance aux fossiles tue la planète, mais elle tue aussi des Ukrainiennes et des Ukrainiens, et leurs espoirs de démocratie. C'est une guerre des fossiles, il faut le dire.

Est-ce que cette pédagogie et les solutions que nous portons vont se faire entendre d'ici le 10 avril ? Il faut l'espérer. Il faut en tout cas que le choix de société qui sera fait nous amène quelque part, que ce ne soit pas seulement un rassemblement autour du drapeau sous l'effet de sidération. Pour la démocratie, ce serait très lourd de conséquences.

**En parlant de complaisances, vous voulez extirper les lobbies...**

Si les Françaises et les Français le décident, ce sera fait dans les premiers jours.

**Total, que vous avez accusé d'être « complice » de « crimes de guerre » commis par la Russie, a annoncé une action en diffamation contre vous. Est-ce la preuve que les dirigeants d'entreprise tiennent le pouvoir politique en quelque sorte ?**

C'est évident. Ça fait des années que ces groupes dictent des politiques publiques. Sous Macron, c'est l'apothéose du cynisme. C'est la République confisquée par les lobbies et pour les lobbies. **On a appris** qu'une ex-conseillère de Macron en début de quinquennat, qui avait été lobbyiste du vin, a défendu à l'Élysée les intérêts du secteur de l'alcool. Le lobby de la chasse y a aussi table ouverte. Le lobby des pesticides et la FNSEA ont clairement dicté les politiques agricoles de ce quinquennat.

J'ai déjà été espionné par EDF quand j'étais directeur des campagnes de Greenpeace. Juste avant la COP21, François Hollande s'était rendu au Canada, et sa première visite avait été pour les forages de pétrole de schiste avec Total, pour célébrer son nouveau contrat. Macron a soutenu l'industrie du nucléaire. C'est lui qui a favorisé le renforcement de la présence de Total en Russie. Vous avez des lobbies qui aujourd'hui considèrent qu'ils sont en situation de dicter l'agenda politique ! Il va falloir extirper les lobbies et les cabinets de conseil des politiques publiques.

Comme en 1905 nous avons séparé l'Église de l'État, 2022 doit être l'année de la séparation des lobbies et de l'État, pour garantir, par la loi, que la République soit celle de l'intérêt général et non des intérêts particuliers. Ce sera une loi très stricte. Elle renforcera

les règles contre le pantouflage : vous ne pouvez pas utiliser la compétence, les réseaux ou les informations constitués en tant que haut fonctionnaire pour aller dans le privé après. Et on interdira aussi le rétro-pantouflage. C'est aussi important aujourd'hui, pour la confiance dans la politique.

**Vous prônez une République décentralisée. Comment prévoyez-vous de renouer le lien avec les zones rurales dépeuplées, qui se sont resocialisées pendant les gilets jaunes, mais qui sont souvent laissées pour compte dans les programmes ?**

C'est ce qu'on appelait la diagonale du vide. Ces zones où les ministres, les énarques passent mais ne s'arrêtent jamais. C'est là qu'il faut réparer la société. On a favorisé les zones commerciales plutôt que les commerces de proximité, on a abandonné les postes, les gares, les services publics, on a perdu de l'activité économique... Vous avez toutes les désaffiliations possibles dans ces zones, où vous ne comprenez plus pourquoi vous payez des impôts.

Il va falloir reconstruire ces zones, les réparer. Au-delà même de cette réconciliation dans l'aménagement du territoire, il faut relocaliser l'économie. La réparation, l'isolation des logements, l'agriculture paysanne, c'est remettre de l'activité économique sur ces territoires. Quand on remet de l'activité économique et des emplois de qualité, on remet aussi des services publics, de la culture, et on renforce concrètement la démocratie locale.

**Le contexte dans lequel se déroule cette campagne présidentielle étouffe les débats entre candidats, qui sont très rarement organisés. La présidentielle est pourtant l'élection qui intéresse le plus l'électorat, c'est traditionnellement un moment de politisation. Est-ce le cas cette fois-ci ?**

Il reste deux semaines et demie. C'est certain qu'il y a une part d'élection confisquée par le contexte de guerre, et c'est évidemment compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est que l'élection soit confisquée par le manque de débat, et au premier chef par le refus d'Emmanuel Macron de débattre de son bilan et de son projet. On voit bien l'intérêt tactique de cette démarche. Mais on voit aussi tous ses dangers.

Nous avons un incroyable choix de société à faire en 2022. Très rarement dans une société on peut choisir comment on veut vivre, en pleine connaissance de cause. La science est claire sur le climat, sur la biodiversité, on connaît aussi la réalité des inégalités.

Si les Français ne peuvent pas choisir en toute adhésion le nouveau chapitre de l'histoire de France qu'ils veulent écrire, après les gilets jaunes,

après la pandémie, après la guerre, cela sera un problème. Évidemment pas en termes de légitimité institutionnelle, mais de capacité d'entraînement, de réforme et de rassemblement du pays aussi. Les colères, les interrogations et les angoisses des Français n'auront pas été exprimées dans le débat politique, et ce serait une lourde erreur.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.